

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Dépôt au Greffe du Tribunal
de Commerce de Liège - division Namur

le **02 AOUT 2018**

Pour le Greffier
Greffe



18125963

N° d'entreprise : 0447281153

Dénomination

(en entier) : **CROQUET**

Forme juridique : SOCIETE ANONYME

Siège : ROUTE DE CHAMPION 62 B-5310 HANRET

Objet de l'acte : RECONDUCTION DE MANDAT

Présents :

Madame Marie-Françoise Pigeon,
Monsieur Jonas

Van Nieuwenhuyse,

administrateur délégué.

adm

Bureau

L'assemblée est ouverte à 8 heures, ce 1er septembre 2017, sous la présidence de Madame Marie-Françoise Pigeon.

Le Président désigne comme
L'assemblée choisit comme
et Monsieur Jonas Van Nieuwenhuyse

secrétaire :
scrutateurs :

Monsieur Jonas Van Nieuwenhuyse.
Madame Marie-Françoise Pigeon

Composition de l'assemblée

Sont présents ou représentés les actionnaires suivants :

Madame Marie-Françoise Pigeon

Titulaire de 1.249 actions nominatives.

Monsieur Jonas Van Nieuwenhuyse

Titulaire de 1 action nominative.

Exposé du président

Le Président expose ce qui suit:

I. ORDRE DU JOUR

1. Démission de Monsieur Jonas Van Nieuwenhuyse avec effet immédiat au 1er septembre 2017.

2. Nomination de Monsieur Serge Van Nieuwenhuyse au poste d'Administrateur Délégué pour 6 ans, du 01/09/2017 au 01/09/2023.

3. Poursuite du mandat d'Administrateur-délégué de Madame Marie Pigeon.

4. Divers

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/08/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature

II. La présente assemblée a été régulièrement convoquée conformément aux statuts de la société.

III. Il existe actuellement 1.250 actions.

Il résulte de la liste de présence que tous les actionnaires sont présents.

1. Démission.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité d'acter la démission de Monsieur Jonas Van Nieuwenhuyse de son poste d'Administrateur avec effet immédiat au 01/09/2017.

2. Nomination.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité la nomination de Monsieur Serge Van Nieuwenhuyse au poste d'Administrateur Délégué pour une durée de 6 ans, du 01/09/2017 au 01/09/2023.

Ce mandat est exercé à titre gratuit.

3. Poursuite du mandat d'administrateur de Madame Marie Pigeon.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité la poursuite du mandat d'Administrateur Délégué de Madame Marie-Françoise Pigeon pour une durée de 6 ans, du 01/09/2017 au 01/09/2023.

Ce mandat est exercé à titre gratuit.

4. Divers.

Néant

Fait à Hanret, le 1 septembre 2017.

Marie-Françoise PIGEON, administrateur délégué.

Jonas Van Nieuwenhuyse, administrateur